**Les modes de garde des jeunes enfants issus de familles monoparentales immigrées.** Tatiana Eremenko, Laure Moguerou, Rose Prigent, Xavier Thierry

La progression de l’activité des mères et des grands-mères et celle du nombre de places d’accueil conduit à ce qu’une proportion croissante des enfants de moins de 3 ans passe une partie de leur journée avec une assistante maternelle ou dans une crèche (Drees 2014). Les transformations de la famille – séparation conjugale, éloignement des grands-parents etc. – se traduisent, pour les parents élevant seuls leurs enfants et les familles immigrées, par une plus grande dépendance de l’offre en mode de garde.

L’absence de conjoint fait porter sur une seule personne la recherche d’une solution de mode de garde. Au sein d’un couple, les possibilités de concilier famille et travail sont plus nombreuses, les enfants pouvant être confiés à la garde de celui des parents qui n’aurait pas d’emploi. Mais le recours à une personne privée ou un établissement public est une condition quasi-impérative pour occuper un emploi ou suivre une formation pour les parents seuls. Outre l’absence de conjoint, les conditions d’existence souvent modestes des familles monoparentales réduisent les marges de choix. Les attentes en flexibilité horaire sont probablement plus fortes pour s’adapter à des temps de travail partiels ou atypiques. La plus grande précarité des familles monoparentales immigrées accentue ces contraintes. En outre nombre de ces familles bénéficient moins de l’aide des deux lignées grands-parentales de l’enfant, l’une pouvant résider à l’étranger. Elles doivent donc compter davantage sur les réseaux amicaux et les institutions. Les accueils informels sont-ils préférés, notamment pour leur souplesse horaire, ou bien les crèches pour leur moindre cherté ?

Ces spécificités des pratiques de modes de garde seront éclairées à partir de l’Enquête Famille et Logements (Insee 2011) et de l’Etude longitudinale française depuis l’enfance (Ined/Inserm 2011). La première fournira un cadrage transversal sur les familles immigrées monoparentales comparées à d’autres types de familles, tandis que la seconde s’appuiera sur des données de cohorte.

Les souhaits exprimés durant le congé de maternité reliés aux pratiques effectives 1 an plus tard ainsi que les opinions exprimées sur les relations et les attentes vis-à-vis des personnes à qui l'enfant est confié, apporteront un éclairage sur la prise en charge des jeunes enfants de milieux sociaux défavorisés.